

Edité le : 08/12/2025

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT
TERRITOIREMAISON ENVIRONNEMENT
1007 ROUTE DE VENEJAN
30200 ST NAZaire

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE25-175014	
Identification échantillon :	LSE2512-17353-1	
N° Analyse :	00184970	N° Prélèvement : 00183520
Nature:	Eau à la production (turb>2)	
Point de Surveillance :	STATION DU RESERVOIR CODOLET	Code PSV : 0000000233
Localisation exacte :	SORTIE FILIERE DE TRAITEMENT	
Dept et commune :	30 CODOLET	
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,1296449500	Y : 4,7006766000
UGE :	2491 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN SAUR	
Type d'eau :	T2 - ESU+ESO TURB>2 POUR TTP >1000 M3J	
Type de visite :	AUPFAS	Type Analyse : PFAS
Nom de l'exploitant :	SAUR AGENCE NIMES-GARRIGUES ZI SAINT CEZAIRE AVENUE DU DR PLEMING 30000 NIMES	
Nom de l'installation :	STATION DU RESERVOIR CODOLET	Type : TTP
Prélèvement :	Prélevé le 03/12/2025 à 09h13 Réception au laboratoire le 03/12/2025 à 15h02 Prélevé par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	
Traitement :	CHLORE	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 04/12/2025 à 13h47

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC

....

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
PFCA: acides perfluorocarboxyliques et dérivés								
Acide perfluorodécanoïque (PFDA)	11PFAS	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001	#	
Acide perfluoro n-heptanoïque (PFHpA)	11PFAS	0.004	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001	#	
Acide perfluoro n-nonanoïque (PFNA)	11PFAS	0.004	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001	#	
Acide perfluoro n-octanoïque (PFOA) (linéaire+ ramifiés)	11PFAS	0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001	#	
Acide perfluorooctane sulfonique (PFOS) (linéaire+ ramifiés)	11PFAS	0.015	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001	#	
Acide perfluorodécanesulfonique (PFDS)	11PFAS	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001	#	
Acide perfluoro undecanoïque (PFUnA,PFUnDA)	11PFAS	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001	#	
Acide perfluorobutane sulfonique (PFBS)	11PFAS	0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001	#	
Acide perfluoroheptane sulfonique (PFHpS)	11PFAS	< 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002	#	
Acide perfluoro n-butanoïque (PFBA)	11PFAS	0.008	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002	#	
Acide perfluoro n-hexanoïque (PFHxA)	11PFAS	0.019	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002	#	
Acide perfluorohexanesulfonique (PFHxS) (linéaire+ ramifiés)	11PFAS	0.008	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001	#	
Acide perfluoro tridecanoïque (PFTrDA)	11PFAS	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001	#	
Acide perfluoro tridecane sulfonique (PFTrDS)	11PFAS	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.005	#	
Acide perfluoropentane sulfonique (PFPS,PFPeS)	11PFAS	0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001	#	
Acide perfluorononane sulfonique (PFNS)	11PFAS	< 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002	#	
Acide perfluorodécanoïque (PFDoDS)	11PFAS	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001	#	
Acide perfluoro undecane sulfonique (PFUnDS)	11PFAS	< 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002	#	
Acide perfluoro n-pentanoïque (PFPA,PFPeA)	11PFAS	0.008	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001	#	
Acide perfluorododécanoïque (PFDoDA)	11PFAS	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001	#	
Somme des 20 PFAS selon la Dir.Eur..	11PFAS	0.073	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.029	0.10	#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

11PFAS ANALYSE 20 PFAS (ARS 11-2023)

Méthode interne M_ET293 : Effet matriciel important sur marqueurs d'injection/ionisation : risque d'impact sur la quantification.

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Édité le : 08/12/2025

Identification échantillon : LSE2512-17353-1

Destinataire : CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT TERRITOIRE

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Caroline DUFOUR
Ingénieur de Laboratoire

